

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 07/06/2023

Sécheresse : Le Territoire de Belfort est placé en vigilance

Au cours de ces dernières années, le bassin hydrographique de l'Allan (dont le périmètre coïncide globalement avec celui de l'aire urbaine du Nord Franche-Comté) a connu plusieurs sécheresses dont celles de 2018 et 2022, particulièrement longues et intenses.

L'hiver 2022-2023 a été marqué par une pluviométrie inégale, et notamment une longue période sans pluie durant le mois de février. Cela n'a pas permis une bonne recharge des nappes d'eau souterraines. Les précipitations du mois de mars et du début du mois d'avril n'ont malheureusement pas permis de compenser intégralement cette situation. L'ensemble des conditions climatiques actuelles sont propices à l'apparition de la sécheresse.

En coordination avec les départements du Doubs et de la Haute-Saône, le Territoire de Belfort est placé en vigilance sécheresse, dans un objectif de sensibilisation à un usage raisonné de la ressource.

En fonction de l'évolution de la situation, des mesures de restriction pourront être prises ultérieurement si la situation devenait préoccupante. Le préfet du Territoire de Belfort restera particulièrement attentif à l'évolution de la situation. En cas d'aggravation, et conformément à l'arrêté cadre interdépartemental, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau pourraient être prises.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet



Afin d'anticiper toute dégradation supplémentaire de la ressource en eau, **tous les usagers sont appelés à diminuer leurs consommations d'eau potable ainsi que leurs prélèvements dans le milieu naturel pour ne pas porter atteinte à la ressource.**

Chaque geste d'économie d'eau (utiliser l'eau de pluie pour ses fleurs, prendre une douche plutôt qu'un bain, installer des équipements hydro-économiques, faire fonctionner son lave-vaisselle à plein...) permet de retarder le passage à des mesures de restriction.

Raphaël SODINI, préfet du Territoire de Belfort, fait appel à la vigilance et au civisme de chacun pour appliquer ses mesures et réduire sa consommation d'eau. Il est rappelé que la ressource en eau est rare : **soyons vigilants et économisons-là.**

Pour en savoir plus :

- [la gestion de la sécheresse en France](#)
- [S'informer et agir efficacement](#)

ÉCONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource

AU JARDIN

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez un arrosoir plutôt qu'un tuyau d'arrosage
- utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
- Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée. N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies.

À LA MAISON

- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage
- Ne faites pas tourner le **lave-linge** ou le **lave-vaisselle** à moitié vide
- Ne laissez pas l'eau couler en permanence pendant la toilette
- Préférez les **douches** aux bains : un bain consomme 5x plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau

LA CHASSE AUX FUITES

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

- Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Le robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **une centaine de m³ par an**